RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

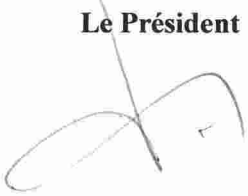
Numéro de gestion : 2001 B 01878
Numéro SIREN : 440 298 271
Nom ou dénomination : ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2021 sous le numéro de dépôt 4388

ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 150000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 26 RUE DU MARCHÉ
44270 MACHECOUL ST MEME
440298271 RCS NANTES

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Certifiés conformes
Le Président



Déposé au Greffe
le 19 FEV. 2021
sous le N° 12288
RCS N° 18078

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 729.06	1 729.06				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	25 696.07	10 734.35	14 961.72	23 849.46	-8 887.74	-37.27
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	170.00		170.00	170.00		
	Prêts	355.00		355.00	3 328.00	-2 973.00	-89.33
	Autres immobilisations financières	2 200.00		2 200.00	8 926.00	-6 726.00	-75.35
	Total II	30 150.13	12 463.41	17 686.72	36 273.46	-18 586.74	-51.24
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	321 815.58	10 576.77	311 238.81	899 930.09	-588 691.28	-65.42
	Autres créances	621 418.74		621 418.74	1 387 703.32	-766 284.58	-55.22
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	25.75		25.75	2.08	23.67	NS
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	19 740.26		19 740.26	27 401.56	-7 661.30	-27.96
	Total III	963 000.33	10 576.77	952 423.56	2 315 037.05	-1 362 613.49	-58.86
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	993 150.46	23 040.18	970 110.28	2 351 310.51	-1 381 200.23	-58.74

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 2 555.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 150 000)	150 000.00	150 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	15 000.00	15 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	101 037.16	327 964.32	-226 927.16	-69.19
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	132 963.06	333 072.84	-200 109.78	-60.08
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	399 000.22	826 037.16	-427 036.94	-51.70
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	21 046.00	21 046.00		
	Provisions pour charges				
	Total III	21 046.00	21 046.00		
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	495.08	34 994.12	-34 499.04	-98.59
	Emprunts et dettes financières diverses	11 798.47	9 411.70	2 386.77	25.36
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 496.75	259 658.57	-120 161.82	-46.28
	Dettes fiscales et sociales	373 791.47	1 166 378.86	-792 587.39	-67.95
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	24 482.29	33 784.10	-9 301.81	-27.53
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	550 064.06	1 504 227.35	-954 163.29	-63.43
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	970 110.28	2 351 310.51	-1 381 200.23	-58.74
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	550 064.06	1 504 227.35		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 509 694.88		3 509 694.88	7 225 755.02	-3 716 060.14	-51.43
Chiffre d'affaires NET	3 509 694.88		3 509 694.88	7 225 755.02	-3 716 060.14	-51.43
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			80 891.28	52 534.52	28 356.76	53.98
Autres produits			3 596.17	1 516.09	2 080.08	137.20
Total des Produits d'exploitation (I)			3 594 182.33	7 279 805.63	-3 685 623.30	-50.63
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			368 608.35	672 393.39	-303 785.04	-45.18
Impôts, taxes et versements assimilés			74 974.01	216 902.94	-141 928.93	-65.43
Salaires et traitements			2 377 618.39	4 862 907.30	-2 485 288.91	-51.11
Charges sociales			544 003.38	1 146 155.35	-602 151.97	-52.54
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 657.00	3 432.84	-775.84	-22.60
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				965.52	-965.52	-100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			30 936.96	1 253.48	29 683.48	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 398 798.09	6 904 010.82	-3 505 212.73	-50.77
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			195 384.24	375 794.81	-180 410.57	-48.01
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 778.09	4 046.21	-2 268.12	-56.06
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 778.09	4 046.21	-2 268.12	-56.06
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7 894.81	7 587.73	307.08	4.05
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	7 894.81	7 587.73	307.08	4.05
2. Résultat financier (V-VI)	-6 116.72	-3 541.52	-2 575.20	-72.71
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	189 267.52	372 253.29	-182 985.77	-49.16
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	150 143.00		150 143.00	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 295.00	33.33	12 261.67	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	162 438.00	33.33	162 404.67	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	55 306.75	16 078.00	39 228.75	243.99
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 196.71	1 457.78	10 738.93	736.66
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	67 503.46	17 535.78	49 967.68	284.95
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	94 934.54	-17 502.45	112 436.99	642.41
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	81 612.00	18 626.00	62 986.00	338.16
Impôts sur les bénéfices (X)	69 627.00	3 052.00	66 575.00	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	3 758 398.42	7 283 885.17	-3 525 486.75	-48.40
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 625 435.36	6 950 812.33	-3 325 376.97	-47.84
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	132 963.06	333 072.84	-200 109.78	-60.08

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST

26 RUE DU MARCHE

44270 MACHECOUL

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 970 110.28 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 509 694.88 Euros et dégageant un bénéfice de 132 963.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 729		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 765		
Installations générales agencements aménagements divers	13 137		3 784
Matériel de transport	4 850		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 909		2 182
TOTAL	39 660		5 966
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	12 254		
TOTAL	12 424		
TOTAL GENERAL	53 813		5 966

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 729	1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 765		
Installations générales agencements aménagements divers		8 854	8 067	8 067
Matériel de transport			4 850	4 850
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		9 311	12 780	12 780
TOTAL		19 930	25 696	25 696
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		9 699	2 555	2 555
TOTAL		9 699	2 725	2 725
TOTAL GENERAL		29 629	30 150	30 150

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 729			1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 765		1 765	
Installations générales agencements aménagements divers	1 818	1 075	1 684	1 209
Matériel de transport	4 850			4 850
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 379	1 582	4 284	4 676
TOTAL	15 811	2 657	7 734	10 734
TOTAL GENERAL	17 540	2 657	7 734	12 463

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 075				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 582				
TOTAL	2 657				
TOTAL GENERAL	2 657				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	21 046				21 046
TOTAL	21 046				21 046

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	11 760		1 183		10 577
TOTAL	11 760		1 183		10 577
TOTAL GENERAL	32 806		1 183		31 623
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 183		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	355	355	
Autres immobilisations financières	2 200	2 200	
Clients douteux ou litigieux	10 302	10 302	
Autres créances clients	311 514	311 514	
Personnel et comptes rattachés	363	363	
Impôts sur les bénéfices	54 451	54 451	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 405	27 405	
Divers état et autres collectivités publiques	69 900	69 900	
Groupe et associés	447 952	447 952	
Débiteurs divers	21 349	21 349	
Charges constatées d'avance	19 740	19 740	
TOTAL	965 530	965 530	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 973		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	495	495		
Emprunts et dettes financières divers	11 798	11 798		
Fournisseurs et comptes rattachés	139 497	139 497		
Personnel et comptes rattachés	112 721	112 721		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	130 649	130 649		
Taxe sur la valeur ajoutée	118 352	118 352		
Autres impôts taxes et assimilés	12 070	12 070		
Autres dettes	24 482	24 482		
TOTAL	550 064	550 064		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 361			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	37.5000	4 000			4 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	11 874
Autres créances	91 248
Total	103 122

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	302
Emprunts et dettes financières diverses	137
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 753
Dettes fiscales et sociales	133 848
Autres dettes	24 482
Total	249 523

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	19 740
Total	19 740

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 869 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	340
Total (1)	340

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	577 572
Total	577 572

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	829
Engagement total		829

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 150000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 26 RUE DU MARCHÉ
44270 MACHECOUL ST MEME
440298271 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 3 SEPTEMBRE 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

AFFECTATION DU RÉSULTAT BENEFICIAIRE

Après avoir pris connaissance du résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé s'élevant à un montant de 132963,06 euro(s), du poste "Autres réserves" de l'exercice précédent d'un montant de 101037,16 euro(s), l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice distribuable d'un montant total de 234000,22 euro(s) comme il suit :

- affectation au compte « report à nouveau » : euro(s),
 portant le report à nouveau à un montant de : euro(s) ;
- dotation à la réserve légale : euro(s) ;
- dotation du poste « autres réserves » : euro(s);
- dividendes : euro(s).

MONTANT DE DIVIDENDES

Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de euro(s) par action.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est rappelé que les dividendes perçus par des personnes physiques résidant fiscalement en France sont soumis de plein droit à un prélèvement forfaire unique (12,8%) majoré des prélèvements sociaux (17,2%) prévus par les articles 117 quater et 200 A du Code Général des Impôts.
Il en résulte une retenue totale de 30,00 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.
En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 70% des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.
DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2018	x	x	560 000,00 €
31.12.2017	x	x	300 000,00 €
31.12.2016	x	x	300 000,00 €

ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 150000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 26 RUE DU MARCHÉ
44270 MACHECOUL ST MEME
440298271 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 3 SEPTEMBRE 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION BIS
AFFECTATION DU RÉSULTAT BENEFICIAIRE

Après avoir pris connaissance du résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé s'élevant à un montant de 132963,06 euro(s), du poste "Autres réserves" de l'exercice précédent d'un montant de 101037,16 euro(s), l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice distribuable d'un montant total de 234000,22 euro(s) comme il suit :

- affectation au compte « report à nouveau » : 0 euro(s),
 portant le report à nouveau à un montant de : 0 euro(s) ;
- dotation à la réserve légale : 0 euro(s) ;
- dotation du poste « autres réserves » : 104000,22 euro(s);
- dividendes : 130000 euro(s).

MONTANT DE DIVIDENDES
Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 32,5 euro(s) par action.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est rappelé que les dividendes perçus par des personnes physiques résidant fiscalement en France sont soumis de plein droit à un prélèvement forfaire unique (12,8%) majoré des prélèvements sociaux (17,2%) prévus par les articles 117 quater et 200 A du Code Général des Impôts.
Il en résulte une retenue totale de 30,00 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.
En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 70% des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2018	x	x	560 000,00 €
31.12.2017	x	x	300 000,00 €
31.12.2016	x	x	300 000,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

SARL Abalone TT Atlantique Ouest

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
SARL Abalone TT Atlantique Ouest
26 Rue du marché 44270 MACHECOUL ST MEME

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

SARL Abalone TT Atlantique Ouest

26 Rue du marché 44270 MACHECOUL ST MEME

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'assemblée générale de la société SARL Abalone TT Atlantique Ouest,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SARL Abalone TT Atlantique Ouest relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 16 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes

auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus

élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 02/09/2020

KPMG SA



Yohann Bossard

Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 43 RUE BOBBY SANDS 44800 ST HERBLAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 0 2 9 8 2 7 1 0 0 0 5 5 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122019 Net 3	N-1 31122018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 729	AG 1 729		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	25 696	AU 10 734	14 962	23 849
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	170	BE	170	170
	Prêts	BF	355	BG	355	3 328
	Autres immobilisations financières*	BH	2 200	BI	2 200	8 926
	TOTAL (II)	BJ	30 150	BK 12 463	17 687	36 273
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	321 816	BY 10 577	311 239	899 930
	Autres créances (3)	BZ	621 419	CA	621 419	1 387 703
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	26	CG	26	2
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	19 740	CI	19 740	27 402
	TOTAL (III)	CJ	963 000	CK 10 577	952 424	2 315 037
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	993 150	1A 23 040	970 110	2 351 311

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 2 555 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000)	DA	150 000	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 000	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	101 037	327 964
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	132 963	333 073
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	399 000	826 037
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	21 046	21 046
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	21 046	21 046
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	495	34 994
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	11 798	9 412
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	139 497	259 659
	Dettes fiscales et sociales	DY	373 791	1 166 379
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	24 482	33 784
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	550 064	1 504 227
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	970 110	2 351 311

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	550 064	1 504 227
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	193	34 445

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	3 509 695	FH		FI	3 509 695	7 225 755
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 509 695	FK		FL	3 509 695	7 225 755
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	80 891	52 535
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 596	1 516
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 594 182	7 279 806
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	368 608	672 393
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	74 974	216 903
	Salaires et traitements*					FY	2 377 618	4 862 907
	Charges sociales (10)					FZ	544 003	1 146 155
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	2 657	3 433
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		966
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	30 937	1 253
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 398 798	6 904 011
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	195 384	375 795
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 778	4 046
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 778	4 046
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 895	7 588
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	7 895	7 588
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(6 117)	(3 542)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	189 268	372 253

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	150 143	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	12 295	33
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	162 438	33
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	55 307	16 078
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	12 197	1 458
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	67 503	17 536
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	94 935	(17 502)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	81 612	18 626
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	69 627	3 052
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 758 398	7 283 885
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 625 435	6 950 812
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	132 963	333 073

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières					HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1G		
(3)	Dont - Crédit bail mobilier *					HP		
	Dont - Crédit bail immobilier					HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)					HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					RD		
(9)	Dont transferts de charges					A1	79 708	51 451
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	67 503	162 438

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

SAS ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 970 110.28 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 509 694.88 Euros et dégageant un bénéfice de 132 963.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 729		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 765		
Installations générales agencements aménagements divers	13 137		3 784
Matériel de transport	4 850		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 909		2 182
TOTAL	39 660		5 966
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	12 254		
TOTAL	12 424		
TOTAL GENERAL	53 813		5 966

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 729	1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 765		
Installations générales agencements aménagements divers		8 854	8 067	8 067
Matériel de transport			4 850	4 850
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		9 311	12 780	12 780
TOTAL		19 930	25 696	25 696
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		9 699	2 555	2 555
TOTAL		9 699	2 725	2 725
TOTAL GENERAL		29 629	30 150	30 150

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 729			1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 765		1 765	
Installations générales agencements aménagements divers	1 818	1 075	1 684	1 209
Matériel de transport	4 850			4 850
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 379	1 582	4 284	4 676
TOTAL	15 811	2 657	7 734	10 734
TOTAL GENERAL	17 540	2 657	7 734	12 463

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 075				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 582				
TOTAL	2 657				
TOTAL GENERAL	2 657				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	21 046				21 046
TOTAL	21 046				21 046

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	11 760		1 183		10 577
TOTAL	11 760		1 183		10 577
TOTAL GENERAL	32 806		1 183		31 623
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 183		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	355	355	
Autres immobilisations financières	2 200	2 200	
Clients douteux ou litigieux	10 302	10 302	
Autres créances clients	311 514	311 514	
Personnel et comptes rattachés	363	363	
Impôts sur les bénéfices	54 451	54 451	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 405	27 405	
Divers état et autres collectivités publiques	69 900	69 900	
Groupe et associés	447 952	447 952	
Débiteurs divers	21 349	21 349	
Charges constatées d'avance	19 740	19 740	
TOTAL	965 530	965 530	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 973		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	495	495		
Emprunts et dettes financières divers	11 798	11 798		
Fournisseurs et comptes rattachés	139 497	139 497		
Personnel et comptes rattachés	112 721	112 721		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	130 649	130 649		
Taxe sur la valeur ajoutée	118 352	118 352		
Autres impôts taxes et assimilés	12 070	12 070		
Autres dettes	24 482	24 482		
TOTAL	550 064	550 064		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 361			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	37.5000	4 000			4 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	11 874
Autres créances	91 248
Total	103 122

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	302
Emprunts et dettes financières diverses	137
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 753
Dettes fiscales et sociales	133 848
Autres dettes	24 482
Total	249 523

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	19 740
Total	19 740

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 869 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	340
Total (1)	340

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	577 572
Total	577 572

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	829
Engagement total		829

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %